

HANDISPENSABLE CONSEIL ET RECRUTEMENT/VFCONSEIL




Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 12 avril 2022 sous réserves d'incidents

 **SCP MANIERES-MEZON & GAZEAU**
Notaires à Malemort (Corrèze)
21, avenue Jean Jaurès

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Olivier GAZEAU, Notaire titulaire d'un Office Notarial à MALEMORT (Corrèze), le 17 mars 2022, enregistré à TULLE, le 5 avril 2022, N° 2022N255, a été cédé un fonds de commerce

Par :

La Société dénommée **HANDISPENSABLE CONSEIL ET RECRUTEMENT**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 340 euros, dont le siège est à AVIGNON (84000), 12 rue Baracane, identifiée au SIREN sous le numéro 529421497 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

A :

La Société dénommée **VFCONSEIL**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 3.000,00 euros euros, dont le siège est à MALEMORT (19360), 4 avenue de l'Industrie, en cours d'identification au SIREN.

Désignation du fonds : Le fonds de commerce d'intégration de travailleurs handicapés ou valides en entreprises par le sourcing, recrutement, conseil, coaching à l'emploi, audit social, formation et accompagnement exploité actuellement à AVIGNON 12 rue Baracane, lui appartenant, connu sous le nom



Ecrit par Echo du Mardi le 12 avril 2022

commercial **HANDISPENSABLE CONSEIL ET RECRUTEMENT**, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON, sous le numéro 529421497.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT ET UN MILLE EUROS (21.000,00 EUR),

s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour VINGT MILLE NEUF CENT ONZE EUROS (20.911,00 EUR),

- au matériel pour QUATRE-VINGT-NEUF EUROS (89,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Clio PEYRONNET, notaire à AVIGNON, 15 rue Armand de Pontmartin, où domicile a été élu à cet effet

3953408

Publié le 12/04/2022